



Rapport annuel 2014-2015 **Avoir une influence.**



LETTRE DE TRANSMISSION

L'honorable Ron Lemieux
Ministre responsable de la
Société manitobaine des alcools et des loteries
Palais législatif, salle 203
450, avenue Broadway
Winnipeg (Manitoba) R3C 0V8

Le 22 septembre 2015

Monsieur l'honorable ministre,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel de la Société manitobaine des alcools et des loteries pour l'exercice se terminant le 31 mars 2015.

Respectueusement soumis,
Tannis Mindell
Présidente, Conseil d'administration

TABLE DES MATIÈRES

- [3 Orientation stratégique](#)
- [4 Notre empreinte au Manitoba](#)
- [5 Message de la présidente](#)
- [6 Message du président-directeur général](#)
- [7 Message du président-directeur général](#)
- [8 Avoir une influence](#)
- [9 Clientèle](#)
- [11 Efficacité](#)
- [13 Responsabilité](#)
- [16 Employés](#)
- [17 Conseil d'administration](#)
- [18 Cadres supérieurs](#)
- [19 Discussion et analyse de la direction](#)
- [31 États financiers consolidés](#)
- [32 Rapport de la direction](#)
- [33 Rapport d'un vérificateur indépendant](#)



Avoir une influence.

La Société manitobaine des alcools et des loteries est fière de jouer un rôle déterminant dans la croissance sociale et économique de notre province. Qu'il s'agisse de créer des emplois ou d'enrichir notre scène culturelle, nous touchons les collectivités du Manitoba chaque jour. Recherchez cette empreinte dans le présent rapport et vous comprendrez ce que nous voulons dire.

À PROPOS DE NOUS

La Société manitobaine des alcools et des loteries exploite tous les magasins Liquor Mart et Liquor Mart Express, le Club Regent Casino, le McPhillips Station Casino, les appareils de loterie vidéo et le site Web PlayNow.com. Nous distribuons et nous vendons des boissons alcoolisées et nous sommes le fournisseur exclusif de billets à languette et de papier pour cartes de bingo au Manitoba. En outre, nous distribuons et nous vendons des billets pour les loteries que gèrent la Société de la loterie Western Canada et la Société de la loterie interprovinciale.

ORIENTATION STRATÉGIQUE

VISION

Aller au-delà des attentes des consommateurs tout en soutenant nos collectivités.

MISSION

Offrir de manière novatrice et responsable des produits et des divertissements de qualité, tout en générant des revenus pour le Manitoba.

VALEURS

Importance du personnel

Œuvrer à l'établissement d'un milieu de travail positif et diversifié et à l'atteinte d'objectifs communs.

Responsabilité

Faire preuve de pratiques commerciales, sociales et environnementales responsables.

Intégrité et équité

Être respectueux, éthiques et entièrement responsables de nos actions et de nos décisions.

Excellence du service

Offrir un service supérieur à nos clients, partenaires et collègues de travail.

Innovation

Apprendre de nos expériences, embrasser le changement et favoriser l'innovation.

PILIERS STRATÉGIQUES

Clientèle

Maintenir la satisfaction des clients et étendre notre clientèle.

Efficacité

Susciter une croissance rentable et offrir des produits de qualité, tout en embrassant l'innovation.

Responsabilité

S'engager en faveur de l'intégrité des affaires, de l'investissement communautaire et des pratiques de durabilité de l'environnement et encourager l'utilisation responsable de nos produits et services.

Employés

Mettre en place une culture commune, avec une main-d'œuvre diversifiée, engagée et compétente dans un milieu de travail respectueux et sécuritaire.

Notre empreinte sur le Manitoba

ÉCONOMIQUE



596 M\$

Attributions à la province



900

Détaillants de loterie

500

Lieux de loterie vidéo

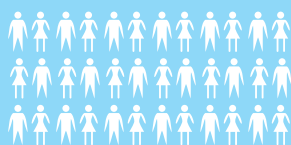


96,8 M\$

Commissions, contributions, et soutien à l'industrie de l'hôtellerie et de la restauration

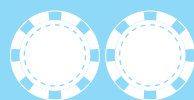
50,6 M\$

Autres commissions et contributions pour les ALV



3 200

Employés



2 Casinos



1 Centre de jeu



431

Magasins privés de vin, de bière et de spiritueux et hors taxe

59

Magasins Liquor Mart et Liquor Mart Express

SOCIALE



11,5 M\$

Promouvoir des choix sains (financement de la recherche, éducation des clients et traitement des toxicomanies)



400

Groupes financés par l'intermédiaire du programme de bénévoles de bingo



1 395

Jeunes et entraîneurs ayant reçu des billets Flight Deck pour les parties à domicile des Jets et des Blue Bombers de Winnipeg



9,7 M\$

Autres commandites communautaires

33 Petites commandites en capital



8 664

Heures de bénévolat (employés, anciens employés, leurs familles et leurs amis)



24

Organisations ont reçu des biens peu utilisés



66 Festivals communautaires commandités



129 Activités communautaires de l'équipe IMPACT

Certains chiffres sont arrondis

Tannis Mindell

Présidente
Conseil d'administration



Au nom du Conseil d'administration, j'ai le plaisir de présenter le premier rapport annuel de la Société manitobaine des alcools et des loteries. Le début de l'exercice 2014-2015 a officiellement marqué l'arrivée de notre nouvelle société d'État, le point culminant du dévouement et des idées de nombreux intervenants, alors que les environnements de réglementation et de fonctionnement du jeu et de l'alcool ont été restructurés dans la province.

Une nouvelle structure organisationnelle rationalisée, dont les coûts sont moins élevés, a été mise en œuvre afin de nous permettre de mieux répondre aux défis futurs des industries des spiritueux, du jeu et du divertissement.

Le processus d'intégration est achevé en grande partie et les employés collaborent en vue de trouver des synergies et de réaliser des économies. En septembre 2014, la province a présenté un rapport indépendant qui indique des économies de plus de 36 millions de dollars à la suite de la fusion en date du 31 mars 2015, qui comprennent un redressement ponctuel au titre des régimes de retraite de 26,1 millions de dollars et des économies récurrentes annuelles de 3,8 millions de dollars.

Des brasseries artisanales aspirantes et établies sont désormais mieux servies, ce qui leur permet de faire croître leurs entreprises locales grâce à la stratégie Soutenir l'industrie des microbrasseries artisanales du Manitoba annoncée par la province. Faisant fond sur le projet pilote réussi de bars à growlers mené à l'automne 2014, le travail s'est amorcé en vue d'élaborer une stratégie coordonnée qui favorisera notre industrie des microbrasseries artisanales et, en cours de route, qui créera des emplois et des possibilités pour les industries de l'agriculture, de l'hébergement et du tourisme.

En ce qui concerne les valeurs d'entreprise, sociales et environnementales qui sont au cœur de notre identité en tant que société d'État, le Conseil d'administration a approuvé une stratégie triennale de responsabilité sociale d'entreprise, qui sera le fondement de notre organisation. La stratégie présente le cadre et l'orientation pour tous les secteurs de la Société

manitobaine des alcools et des loteries afin de redéfinir ce que signifie d'être une société d'État axée sur le consommateur avec un but social.

Au cours de la deuxième moitié de l'exercice, Winston Hodgins a quitté son poste de PDG, mais est demeuré président afin d'assumer la responsabilité d'un certain nombre d'initiatives de développement des affaires pour la société. En juin 2014, M. Hodgins a reçu un prix de leadership et de contribution dans le cadre du Sommet du jeu canadien, un honneur bien mérité, qui prouve les nombreuses réussites en matière de leadership de M. Hodgins au fil des ans.

M. Hodgins a occupé le poste de président-directeur général de la Corporation manitobaine des loteries de 2000 à 2012, puis il a été nommé président-directeur général de la Société manitobaine des alcools et des loteries, où il a dirigé avec compétence la nouvelle organisation au cours des premières années du processus de fusion. Son leadership, son dévouement et son engagement à l'égard de l'excellence au cours de ces 14 années se sont avérés une inspiration pour le conseil et les membres de l'équipe des cadres supérieurs. Au nom du Conseil, je tiens à témoigner à Winston ma plus sincère reconnaissance pour son service exceptionnel dans ces rôles.

Au début de l'année 2015, le Conseil a accueilli M. John Stinson dans le rôle de PDG de la Société manitobaine des alcools et des loteries. John est un leader chevronné et créatif, qui possède une expérience en matière d'engagement communautaire et d'efforts de concertation, et qui a occupé divers postes de leadership pour deux autorités en matière de santé au cours des dernières années. Je suis très heureuse de collaborer avec John et, au nom du Conseil, nous avons hâte de vivre de nombreuses années sous son leadership dynamique dans le cadre de son rôle à la barre de la Société manitobaine des alcools et des loteries.



Winston Hodgins

Président-directeur
général
(jusqu'au 15 février 2015)



C'est un immense plaisir, dans mon dernier message en tant qu'ancien président-directeur général, d'indiquer que la Société manitobaine des alcools et des loteries a versé 596 millions de dollars à la Province du Manitoba dans le cadre de la première année d'activité officielle de la société d'État. Il s'agit là d'une croissance de six pour cent par rapport aux résultats combinés de la Corporation manitobaine des loteries et de la Société des alcools du Manitoba en 2013-2014.

Je souligne également avec fierté que le Club Regent Event Centre a ouvert ses portes peu de temps avant le début de l'exercice et qu'il a connu beaucoup de succès depuis son ouverture. Nous avons accueilli plus de 60 concerts, banquets et événements privés qui ont attiré en tout environ 54 000 personnes dans ce magnifique endroit. Il est gratifiant de voir la fierté que nos employés tirent à accueillir des invités et des événements spéciaux au Club Regent Event Centre, parce que c'est leur travail acharné et leur dévouement à l'égard du service à la clientèle qui font réellement rayonner ces occasions.

Il convient également de souligner que pendant sa construction, le Club Regent Event Centre et ses aménagements connexes ont contribué aux plus de 435 années-personnes d'emploi dans environ 40 corps de métier, qui seront réalisés pendant le renouvellement global du Club Regent. Des projets comme le Event Centre entraînent des retombées économiques importantes bien avant l'ouverture des portes au premier invité.

Les Manitobains vivent un autre type de redynamisation en ce qui concerne la façon dont l'alcool est offert aux consommateurs. Des emplacements Liquor Mart Express supplémentaires ont été créés, ce qui porte le total de ces options de magasinage utiles à six à Winnipeg et à Brandon. En outre, de nombreux magasins Liquor Mart actuels ont subi des rénovations importantes ou de nouvelles ouvertures, tandis que le Liquor Mart de

Northdale a accueilli un deuxième point de service Bottle & Cork en plus de nos offres de détail.

Il ne fait aucun doute que l'intérêt du public était grand à l'égard du projet pilote sur les growlers au Manitoba au cours du dernier exercice. Ces contenants de bière réutilisables ont été lancés à l'automne 2014 et ont fait écho chez les Manitobains avides de trouver d'autres façons d'explorer le monde des bières artisanales et de rapporter à la maison le produit le plus frais possible. Les ventes de growlers ont largement dépassé les attentes et nous pouvons affirmer sans crainte que les adeptes de bière peuvent s'attendre à une sélection et à une disponibilité encore plus vastes de growlers à l'avenir.

Pour conclure, je tiens à remercier du fond du cœur mon équipe de direction pour ses réalisations individuelles et combinées au fil des ans, dans le cadre de notre travail diligent visant à contribuer de façon positive aux collectivités du Manitoba. Je tiens également à remercier le Conseil d'administration pour son soutien et ses conseils. Ce fut pour moi gratifiant de collaborer avec nos divers intervenants, de même que d'apprendre et d'échanger des connaissances en cours de route.

J'ai également tiré un véritable plaisir à travailler avec les milliers de gens engagés et passionnés qui forment la Société manitobaine des alcools et des loteries et de voir notre vision d'entreprise prendre vie chaque jour. Je remercie tous les employés très talentueux et dévoués, anciens et actuels, qui, ensemble, ont offert et continuent d'offrir un service exceptionnel à nos clients tout en soutenant nos collectivités.



John Stinson

Président-directeur
général
(en date du
16 février 2015)



Je suis ravi de saisir cette occasion afin de me présenter officiellement à mes concitoyens manitobains en tant que nouveau président-directeur général de la Société manitobaine des alcools et des loteries. J'ai commencé à assumer mon nouveau rôle au milieu du mois de février 2015, après avoir passé les 30 dernières années à travailler dans le domaine des soins de santé, dans un éventail de rôles allant de la sensibilisation communautaire et de l'élaboration de programme sur le VIH/SIDA, à des postes de sous-ministre adjoint et de président-directeur général de deux offices régionaux de la santé. Ces rôles m'ont donné des bases solides pour gérer des organisations complexes, mobiliser des intervenants diversifiés et encourager des opinions fortes et souvent contraires à se concentrer sur leurs points communs en vue de trouver des solutions pragmatiques et viables.

L'emploi principal du PDG de la Société manitobaine des alcools et des loteries consiste à créer un environnement opérationnel où les activités liées à l'alcool et au jeu au Manitoba peuvent croître de façon responsable, de sorte que les revenus nets générés continuent à soutenir des programmes et des initiatives dans les soins de santé, l'éducation, l'infrastructure, les services sociaux et le développement économique de notre belle province. En guise de complément, je dois également faire fond sur les bases actuelles de gestion et d'exploitation de la société en vue de faciliter la création d'une culture d'entreprise renouvelée, enchâssée dans les principes de pratique de détail progressive, d'habiliter notre effectif dévoué et axé sur le service à la clientèle, de garantir la responsabilité à l'égard de toutes nos entreprises opérationnelles et de promouvoir la transparence d'entreprise. À cette fin :

- La Société manitobaine des alcools et des loteries poursuivra toujours les meilleures pratiques opérationnelles afin de trouver des possibilités de

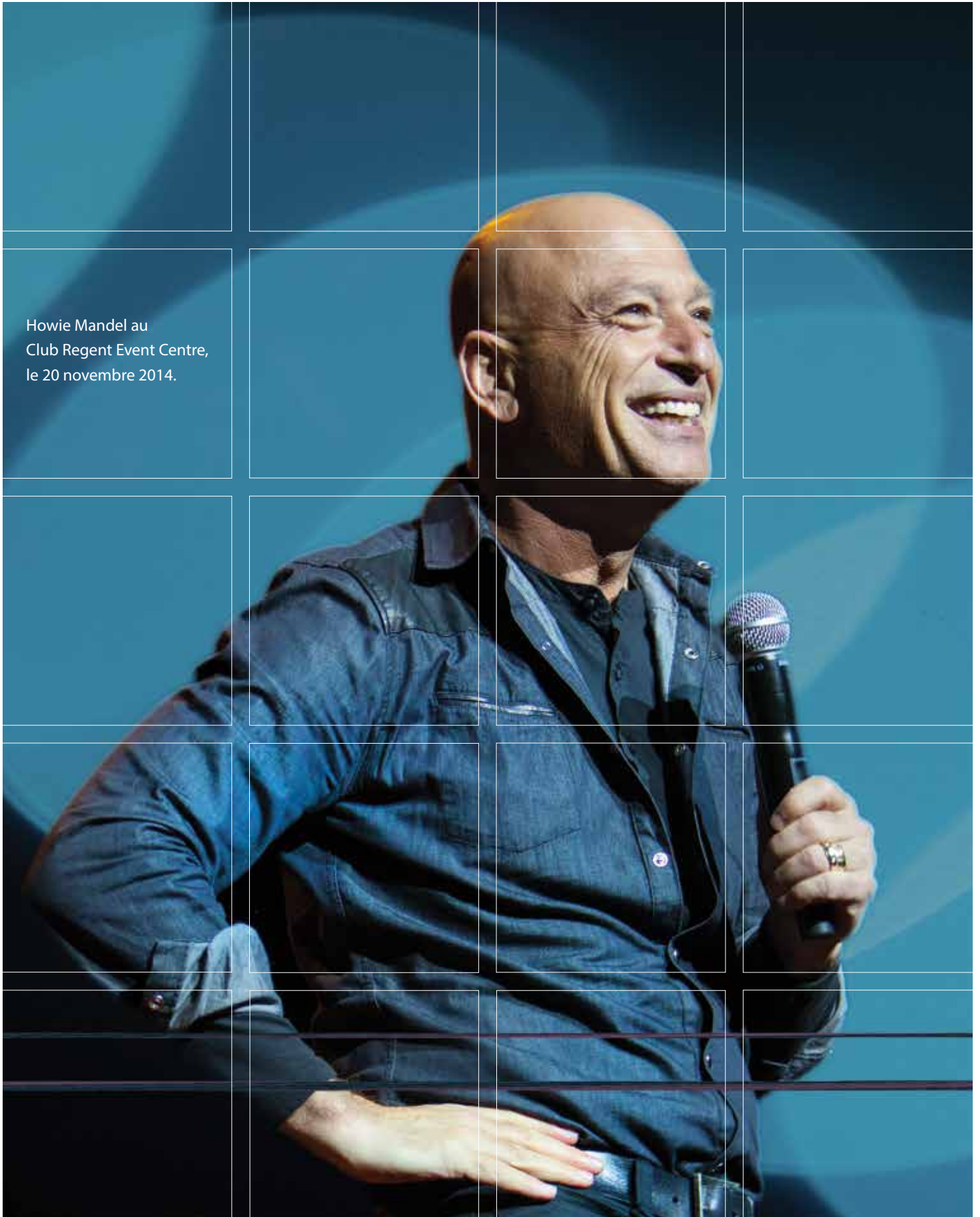
croissance du détail fondées sur des données et des éléments probants.

- La Société manitobaine des alcools et des loteries est résolue à communiquer de façon efficace avec tous ses intervenants, y compris les clients, les partenaires d'affaires, les partenaires communautaires, le gouvernement et ses employés.
- La Société manitobaine des alcools et des loteries encourage tous ses employés à être ses ambassadeurs. Nous nous tenons responsables des normes les plus élevées de service à la clientèle et de responsabilité sociale, ce qui comprend de soutenir les organisations et les organismes les mieux placés pour aider ceux qui sont aux prises avec des problèmes de jeu ou de consommation d'alcool.
- La Société manitobaine des alcools et des loteries valorise l'importance d'être aussi transparent que possible; nous divulguons tous les renseignements sur nos programmes, nos initiatives et nos projets dès qu'ils pourront l'être.

Notre organisation a subi des changements importants depuis l'annonce de la fusion des alcools et des loteries en 2012 et il me tarde de contribuer à nous orienter pendant la fin du processus de fusion et de créer une culture opérationnelle continue friande de changement. Les changements, comme tant d'experts ne cessent de souligner, sont désormais la constante sur laquelle on peut compter dans le monde des affaires. Comme Charles Darwin l'a indiqué :

« La survivante n'est pas l'espèce la plus forte ni la plus intelligente; c'est celle qui s'adapte le mieux au changement. »

Howie Mandel au
Club Regent Event Centre,
le 20 novembre 2014.



Avoir une influence.

CLIENTÈLE

LIQUOR MART

Plusieurs succursales Liquor Mart ont été rénovées, construites ou agrandies cette année, notamment à Steinbach, à Minnedosa et au Spring Meadow Square de Winnipeg. La succursale Northdale de Winnipeg a été rénovée en entier et un point de service Bottle & Cork y a été ajouté. La construction au Village Centre de Sage Creek s'est amorcée à fin de l'année et l'établissement devrait ouvrir ses portes en juin 2015.

LIQUOR MART EXPRESS

Les magasins Liquor Mart Express, lancés à la fin de l'année 2011, sont de plus petits points de vente qui offrent une plus grande commodité aux consommateurs. Les magasins Liquor Mart Express offrent les vins, les spiritueux et les bières les plus populaires de la province et sont situés afin d'offrir une commodité accrue aux clients.

Cette année, des magasins Liquor Mart Express ont ouvert leurs portes au Superstore Gateway et au Superstore de l'avenue Sargent. Ces nouveaux magasins à Winnipeg sont les cinquième et sixième succursales Liquor Mart Express à ouvrir dans la province, et ils s'ajoutent à ceux de l'Aéroport international Richardson de Winnipeg, au Safeway de Pembina Village à Winnipeg, au Sobeys de l'ouest de Brandon et au centre commercial Park West à Charleswood.

Deux magasins devraient ouvrir leurs portes pendant l'exercice 2015-2016, l'un au Safeway situé au coin des rues McPhillips et Jefferson à Winnipeg, l'autre au Sobeys de l'avenue Reenders à Winnipeg. Deux autres succursales en ville en sont à l'étape de planification.



Influence

- Création d'emplois en zones rurales
- Meilleure sélection pour la clientèle
- Soutien des brasseries artisanales

PROJET PILOTE DE BARS À GROWLERS

La bière artisanale est de plus en plus populaire au Manitoba, c'est pourquoi nous nous employons à soutenir l'innovation locale et favoriser de nouvelles entreprises en démarrage. Dans le cadre d'un projet pilote de six mois, on a instauré des bouteilles « growlers » réutilisables dans des magasins Liquor Mart sélectionnés (Kenaston Crossing, St. Vital Square, centre commercial Northdale, Spring Meadow Square et Brandon Victoria) et des emplacements de vendeurs de bière (Assiniboine Gordon Inn et Keystone Motor Inn). La bière offerte dans les stations de growlers provenait de deux brasseries de Winnipeg. Les ventes ont dépassé les attentes et il nous tarde d'étendre le programme davantage.

CASINOS DE WINNIPEG

Le Club Regent Event Centre s'est avéré très populaire pendant sa première année d'activité, grâce à son offre d'une vaste gamme de divertissement, y compris des humoristes comme Howie Mandel, Lewis Black et Trailer Park Boys. Nous avons poursuivi notre partenariat avec le Winnipeg Symphony Orchestra, que nous avons accueilli sur scène avec Lea Salonga, The Midtown Men et d'autres. Le Club Regent Event Centre a également été l'hôte des Western Canadian Music Awards, de la conférence de Winnipeg du World Trade Centre et de la première édition de Centrallia Manitoba.

Le plancher des machines à sous a subi une touche locale aux casinos de Winnipeg, avec l'instauration de notre propre River City Gold Progressive mystère. Devenu immédiatement l'un des préférés des résidents et des visiteurs, le River City Gold met en vedette des vidéos et des images de notre province. Il s'agit de notre premier prix mystère progressif utilisant notre image de marque, qui offre aux clients une expérience de jeu réellement unique tout en réduisant les coûts liés à la location de jeux traditionnels.



Sheila Nash, ambassadrice de produits

Il est devenu de plus en plus facile de trouver le River City Gold ou d'autres jeux dans notre aire de jeu en constant changement, grâce aux nouveaux kiosques à écrans tactiles. Ces affichages aident les invités à cerner les nouveaux jeux et leurs jeux favoris qui pourraient avoir déménagé depuis leur dernière visite.

Les détenteurs de la Carte Club ont découvert de merveilleux avantages à leur adhésion, y compris des occasions de prévente de billets pour les spectacles les plus populaires au Club Regent Event Centre. Les membres qui entrent en contact avec nous par courriel ont reçu des annonces

mensuelles sur les concerts, ce qui leur garantissait de ne pas manquer leurs artistes favoris. Les membres et les non-membres se sont montrés très enthousiastes à l'égard de nos diverses promotions dans les casinos, qui comprenaient des spectacles gratuits, des cadeaux et plus encore.

LOTÉRIE VIDÉO

Notre réseau d'appareils de loterie vidéo (ALV) de troisième génération offre un vaste éventail de titres de jeux. De nouveaux jeux arrivent tous les ans sur tous les ALV et nous avons été témoins du lancement de plusieurs titres dès janvier 2015 jusqu'au début du nouvel exercice. À la lumière de la rétroaction des joueurs, nous avons modifié notre combinaison d'appareils afin d'augmenter la proportion de la version la plus populaire et de répondre à la demande des consommateurs. Et, dans le cadre du processus continu visant à affiner l'accent mis sur l'expérience des consommateurs, les heures d'exploitation des ALV ont été harmonisées avec celles du service de boissons.

LOTÉRIE

Les joueurs de loterie ont maintenant plus de temps pour songer à leurs sélections de billets, grâce à un ajout simple à l'environnement des points de vente de billets de loterie. Des affichages de merchandising verticaux sont placés près des caisses afin de permettre aux joueurs de voir les jeux en cours en un clin d'œil, même lorsqu'ils sont dans la file d'attente. Cet affichage convivial pour les clients accélère le service, puisque les gens ont plus de temps pour choisir leur produit à l'avance. Comme toujours, les commis du centre de billets de loterie sont bien formés afin d'offrir un service amical et bien informé.

PLAYNOW.COM

Le jeu classique de bingo est arrivé sur PlayNow.com en mai 2014, dans deux salles virtuelles excitantes. La salle Stardust réunit des joueurs du Manitoba et de la Colombie-Britannique, tandis que la salle Coast to Coast ajoute le Québec à ce groupe.

Près de 200 autres jeux sont offerts à PlayNow.com, qui ont connu une augmentation générale du nombre de joueurs inscrits pendant l'année.

SHARK CLUB GAMING CENTRE

Le Shark Club Gaming Centre offre un mélange de tables de jeux et de machines à sous adjacentes à un salon et à un restaurant. Nous sommes fiers de soutenir le quartier des sports, de l'hébergement et du divertissement en complétant d'autres activités dans le cœur de Winnipeg, entre autres en établissant une promotion Restez et jouez avec des hôtels participants du centre-ville, ce qui s'avère une raison de plus de visiter Winnipeg et de profiter d'offres d'hébergement au centre-ville.



692 Produits discontinués

717 Produits ajoutés

4 325 Inscriptions en tout

913 Spiritueux

2 344 Vins

97 Boissons rafraîchissantes

971 Bières



Kelly Berehulka, gestionnaire principal, Divertissement

EFFICACITÉ

ÉDUCATION SUR LES BOISSONS ALCOOLISÉES

Près de 3 000 personnes ont participé à 84 séances différentes de dégustation et d'éducation, y compris des séances d'œnologie, des séminaires sur les spiritueux et la bière et des activités d'accord avec des mets. Les activités de Winnipeg se sont déroulées aux Liquor Mart de Madison Square et de Grant Park, tandis que la salle de dégustation se trouvait à notre bureau de place Buffalo. Des cours en région rurale ont eu lieu à divers endroits.

Les employés des Liquor Mart sont formés afin d'être bien informés dans tous les secteurs de produits. Un cours de connaissances de base des produits et un cours de certificat supérieur étaient au nombre des 23 séances offertes aux employés. Ces derniers ont également pu accéder à plus de 30 vignettes vidéo *Liquor Logic*, un nouvel outil d'éducation en ligne.

Les magasins Liquor Mart du Manitoba ont continué de commanditer *Great Tastes of Manitoba*, l'une des émissions télévisées les mieux cotées au Manitoba, mettant en vedette nos propres experts en produits qui recommandent des boissons pour accompagner des mets. Les Liquor Mart ont également lancé un nouveau programme de sensibilisation qui aide

les consommateurs à déterminer les produits adéquats pour une saison en particulier. Ce programme comprenait *Satisfying Your Thirst for Summer*, *Look What the Harvest Brought In*, et *Your Holiday List Ends Here*.

RESTAURANTS DES CASINOS

Des menus promotionnels trimestriels ont offert un choix diversifié à nos clients loyaux des casinos cette année. Les invités ont tendance à opter pour le menu à la carte, c'est pourquoi nos restaurants ont répondu en offrant davantage dans leurs menus. Nous nous procurons des ingrédients locaux pour nos activités de service alimentaire afin de soutenir nos producteurs régionaux et nous avons maintenant commencé à en faire une priorité dans nos contrats avec des fournisseurs d'aliments.

Ces options de repas nouvelles et excitantes ont été équilibrées avec plusieurs nouveaux outils en vue de générer une efficacité et de réaliser des économies dans notre secteur des aliments et boissons. Un système électronique d'horaires et de rapports optimise le temps et la productivité de notre effectif en fonction de prévisions détaillées de l'achalandage dans les restaurants tous

Influence

- Accès urbain et rural à de l'éducation sur les produits
- Soutien des producteurs alimentaires locaux





les jours. La Société manitobaine des alcools et des loteries collabore avec ses fournisseurs mandatés afin de contrôler les coûts bruts des produits et de suivre les fluctuations du marché. La gestion électronique des recettes et des coûts connexes nous permet d'offrir le menu le meilleur qui soit aux meilleurs prix possible.

TOURISME ET COMMERCE LOCAL

Bon nombre des événements, des commandites et des partenariats auxquels nous participons profitent directement à l'industrie du tourisme du Manitoba. De même, nos endroits, y compris le nouveau Club Regent Event Centre, soutiennent la capacité de la province à attirer des voyageurs à des fins touristiques ou commerciales. À cette fin, nous travaillons de façon volontaire et collaborative avec la communauté d'affaires.

Nous sommes partenaire du programme Invest in Tourism de Voyage Manitoba et nous soutenons d'ailleurs ses plans de marketing national et international, y compris la campagne *Manitoba, Canada's Heart... Beats*. Dans la capitale, la Société manitobaine des alcools et des loteries contribue à attirer des réunions et des conventions à Winnipeg, grâce à son association avec Équipe Winnipeg, qui fait partie de sa commandite de Tourism Winnipeg.

Ce comité se concentre à encourager des entreprises et des associations à l'extérieur de la province à organiser leurs réunions dans la ville.

Nous soutenons également la croissance de la Chambre de commerce de Winnipeg, par notre participation à son programme d'ambassadeurs, qui organise des événements ayant pour but de présenter à d'éventuels membres les avantages d'une adhésion.

Influence

- Promotion de Winnipeg et du Manitoba à l'échelle internationale
- Contribuer à positionner Winnipeg comme une destination d'affaires
- Renforcement de la communauté d'affaires locale



Le nouveau centre d'information GameSense, Club Regent Casino.



Ben Rusch, gestionnaire, Éducation sur les produits

RESPONSABILITÉ

Nous collaborons avec nos clients et nos partenaires d'affaires afin d'inspirer des choix sains entourant les boissons alcoolisées et le jeu et de réaliser les nombreux avantages issus de la vente de nos produits. Une nouvelle stratégie triennale de responsabilité sociale d'entreprise cerne des pratiques et des initiatives que notre entreprise mènera et intégrera

davantage les valeurs opérationnelles de l'entreprise dans les valeurs sociales et environnementales. *La Stratégie de RSE 2015-2018* présente onze buts parmi les six secteurs suivants : gouvernance, environnement, employés, communauté, clients et industrie. Chacun de ces secteurs comprend une multitude d'initiatives visant à livrer des résultats mesurables.



Activité inaugurale du festival Folklorama de la Société manitobaine des alcools et des loteries, The Forks.

CHOIX SAINS

Le centre d'information sur le jeu responsable du Club Regent Casino a reçu un nouvel emplacement permanent et a profité d'une visibilité accrue en tant que centre d'information GameSense. Cet espace accueillant se situe à côté de l'aire de jeu et près des entrées principales des deux casinos. Des employés amicaux et bien informés du fournisseur de service Morneau Shepell au centre d'information GameSense aident nos invités à comprendre le fonctionnement du jeu et à apprendre comment faire en sorte qu'il reste un jeu.

Depuis plusieurs années, le Manitoba est un chef de file national et international dans la recherche et le diagnostic de l'ensemble des troubles causés par l'alcoolisation fœtale (ETCAF). En 2014, nous avons annoncé un nouveau financement de 1,35 million de dollars sur trois ans pour la recherche

sur l'ETCAF menée par le Canada-Israel Fetal Alcohol Consortium, affilié à l'Université du Manitoba.

Cette recherche permettra d'analyser les liens entre des facteurs de risque génétiques, alimentaires et socioéconomiques et de mieux comprendre l'ETCAF, en vue d'alimenter des stratégies de prévention et de découvrir de nouveaux outils de diagnostic et d'intervention précoce.

Le Programme sur le jeu problématique du Manitoba finance des recherches pertinentes en vue d'alimenter des programmes de jeu responsable et de prévention et de traitement de problèmes de jeu. Le programme fait également fond sur la capacité de recherche de la province, en soutenant le travail de chercheurs et d'étudiants locaux. Ce programme,

Influence

- Permettre à des chercheurs locaux d'approfondir le travail sur l'ETCAF
- Offrir des renseignements aux clients afin de soutenir des choix sains
- Capacité de recherche locale accrue dans les sujets liés au jeu





qui en est maintenant à sa quatrième année, a octroyé près de 2 millions de dollars en prix à des chercheurs.

Pour ceux qui ont choisi de cesser temporairement de jouer, notre programme d'auto-exclusion volontaire peut s'avérer une première étape importante. L'inscription est offerte par l'intermédiaire de plusieurs modes utiles. Pour mettre fin à une auto-exclusion volontaire, il faut franchir plusieurs étapes, y compris l'achèvement d'un cours. Nous avons élargi ce cours au-delà des séances en personne et nous en offrons maintenant une version en ligne, qui permet à tous d'y accéder de partout et en tout temps.

Afin de contribuer à la lutte contre la consommation d'alcool chez les mineurs, les employés des Liquor Mart doivent demander à toute personne qui semble avoir moins de 25 ans de présenter une pièce d'identité. Des clients professionnels visitent des succursales et si un magasin Liquor Mart n'obtient pas une note de conformité parfaite, le personnel doit subir une nouvelle formation.

LA PROSPÉRITÉ ÉCONOMIQUE

Un nouveau programme de petites commandites en capitaux a été ajouté à notre portefeuille d'initiatives axées sur la communauté. Les petites commandites en capitaux offrent un soutien aux organismes de bienfaisance et aux organismes à but non lucratif pour des projets dont l'accent profite à la communauté, par l'intermédiaire de la croissance durable, à des modes de vie sains, à un accès aux arts et à la culture et plus encore. Cette année uniquement, plus de 30 projets ont reçu des commandites allant de 2 500 \$ à 25 000 \$, pour un total de 500 000 \$ disponibles annuellement dans le programme.

Notre partenariat très fructueux avec Habitat for Humanity, le programme « Construction d'héritage » de la Société manitobaine des alcools et des loteries a permis de bâtir plus de 60 maisons dans la province jusqu'à présent. Nous avons réitéré notre engagement à l'égard de ce programme pour cinq années supplémentaires.

Grâce à notre programme de dons de biens, nous donnons de l'équipement fonctionnel usagé, et nous offrons notre temps et notre expertise à des organisations communautaires ayant des besoins particuliers. Cette année, nous avons collaboré avec Marymound, Siloam Mission, Teen Stop Jeunesse et ComSpan afin de fournir et d'installer des caméras vidéo et de l'équipement de sécurité pour soutenir leurs besoins en sécurité.

En 2014, nous avons littéralement été la scène principale de Year of Music Manitoba : nous avons accueilli les Western Canadian Music Awards, les prix Juno et Break Out West. Le Club Regent Event Centre a ouvert ses portes à temps pour jouer un rôle de premier plan dans la célébration provinciale des arts musicaux.

Influence

« Le programme des petites commandites en capitaux de la Société manitobaine des alcools et des loteries a sauvé le curling dans notre collectivité. Le programme a été rapide et nous a permis d'apporter les mises à niveau importantes requises pour offrir une glace artificielle au club de curling. Grâce à ces mises à niveau, le Teulon Curling Club a pu célébrer son 90e anniversaire la saison dernière et il nous tarde de célébrer son centenaire. »

- Chris Hornby, Directeur des loisirs de la Teulon Rockwood Recreation Commission

Les gens sont de plus en plus au courant des avantages liés au fait de se procurer des produits locaux, issus du commerce équitable et biologiques. Nous soutenons tous ces choix de consommateurs de diverses façons et dans tous les secteurs de notre entreprise. Dans les restaurants de nos casinos, des options locales et durables sont choisies dans la mesure du possible – du vin et du café à la viande et aux fruits de mer. Dans les magasins Liquor Mart, les vins biologiques et issus du commerce équitable sont mis en évidence au moyen d'un étiquetage particulier sur les tablettes.

Influence

- Financement de projets communautaires partout au Manitoba
- Soutien d'organisme sans but lucratif grâce aux dons de biens
- Dynamisation de la scène culturelle au Manitoba





Influence

- Chaînes d'approvisionnement éthiques et responsables sur le plan environnemental
- Réduction des coûts tout en améliorant l'incidence environnementale
- Sécurité accrue du personnel

INNOVATION ENVIRONNEMENTALE

En tant qu'organisation de grande taille, nous menons nos activités avec un nombre important de fournisseurs et de vendeurs et nous étendons ainsi notre empreinte environnementale dans la chaîne de valeur. C'est pourquoi nous avons ajouté un code de conduite pour les fournisseurs à nos processus d'approvisionnement. Ce code établit les attentes de rendement éthiques à l'égard de nos fournisseurs de biens et services. Il a pour but de veiller à l'atteinte de certaines normes liées à la santé, à la sécurité, au travail et à l'environnement, de même qu'à d'autres facteurs éthiques.

Avec leurs nombreux restaurants, salons et services, les casinos ont une grande incidence environnementale. Nous avons donc poursuivi notre engagement ferme à l'égard de la réduction des déchets, qui comprend le compostage et le recyclage de métaux, de papier, de plastiques, de conserves, de carton, d'ampoules, de produits électroniques et d'huile à cuisson. Ces efforts s'étendent dans nos bureaux principaux, où le compostage et le recyclage sont également offerts.

Nos activités de détails offrent également des occasions de réaliser des économies d'ordre environnemental. Un projet pilote a été mené afin d'évaluer les avantages que présente la centralisation de la collecte et de la gestion des emballages cartonnés des Liquor Mart de Winnipeg. Ce projet a eu comme résultat la réduction des coûts liés au service et une valeur accrue pour ce produit de base recyclable. Par conséquent, des activités sont en cours afin d'adopter ce processus, ce qui représente encore une solution gagnant-gagnant en matière de pratiques opérationnelles qui entraînent des économies sur le plan environnemental et économique.

Une solution de suivi du parc automobile par GPS a été mise en œuvre afin de contribuer à garantir la sécurité des employés et permet aux services de sécurité d'être appelés rapidement en cas d'accident. En outre, le système GPS nous permet de gérer de façon durable, en mesurant des comportements comme les excès de vitesse, la marche au ralenti excessive et les freinages énergiques, qui entraînent une augmentation de la consommation d'essence et des émissions de gaz à effet de serre.

Influence

- Amélioration de la vie au travail des employés
- Croissance des connaissances et des capacités du personnel
- Deux vies sauvées grâce à la formation et au professionnalisme



EMPLOYÉS

La Société manitobaine des alcools et des loteries a réussi à mettre à jour et à regrouper plusieurs programmes et pratiques d'emploi importants à la suite de la fusion. Cet effort a donné lieu à une mobilisation accrue des employés et à de plus grandes économies, en plus de valoir à notre société l'honneur d'être l'un des plus importants employeurs du Manitoba présentés dans le Winnipeg Free Press.

Un programme revitalisé de prix et de reconnaissance des employés mobilise et reconnaît le personnel dans l'ensemble de nos activités. Il met l'accent sur des secteurs comme la sécurité, l'innovation, le service à la clientèle, le bénévolat et la responsabilité sociale. Parmi les autres systèmes mis à jour, notons un système de gestion du rendement en ligne, notre programme de santé et sécurité et un nouveau programme d'aide aux employés et à leurs familles disponible en tout temps.

Nous demeurons une organisation résolue à investir dans ses employés, en les perfectionnant dans le but ultime d'accroître l'expérience du consommateur. L'an dernier, nous avons offert un vaste éventail de programmes de formation en salle de classe ou en ligne à nos employés. Ces programmes comprennent notamment une formation sur la sécurité, des séances de connaissance des produits, le perfectionnement du leadership et un programme de protection des renseignements personnels pour les employés qui doivent gérer des renseignements sur les clients ou le personnel.

Cette année, huit agents de sécurité des casinos ont reçu des prix de réanimation de la Fondation des maladies du cœur du Manitoba pour leur réponse rapide apportée à des clients pendant deux incidents survenus au Club Regent Casino. Notre personnel a prodigué des soins de survie à deux clients grâce à leur formation rigoureuse et à leur professionnalisme de premier plan dans des situations de stress intense.



51,3 %
Femmes

13,0 %
Minorités visibles

6,8 %
Autochtones

2,4 %
Personnes handicapées

Conseil d'administration



Tannis Mindell
Présidente



Leslie Turnbull
Vice-présidente



Fran Frederickson
Administratrice



Jean Paul Gobeil
Administrateur



Robert Mayer
Administrateur



Marion Moist
Administratrice



Margaret Morgan
Administratrice



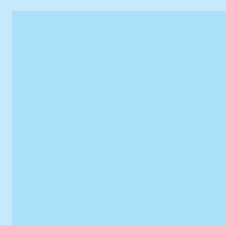
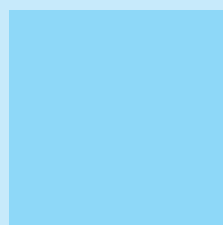
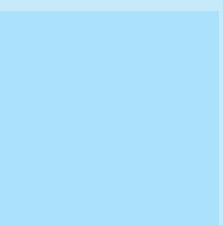
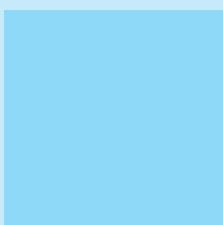
Kevin Rebeck
Administrateur



Gerald Rosenby
Administrateur



Dave Schioler
Administrateur



Cadres supérieurs



John Stinson

Président-directeur
général (en date du
16 février 2015)



Winston Hodgins

Président-directeur
général
(jusqu'au 15 février 2015)



Tracy Graham

Chef des services
financiers



Peter Hak

Chef des services
généraux de la
corporation



Larry Wandowich

Chef des relations
communautaires et de
la commercialisation



Robert Holmberg

Vice-président,
Exploitation des alcools



Susan Olynik

Vice-présidente,
Communications
corporatives et
responsabilité sociale



Wayne Perfumo

Vice-président,
Divertissement et
hospitalité



Marilyn Robinson

Vice-présidente,
Intégration



Dan Sanscartier

Vice-président,
Exploitation du jeu



Signy Shaw

Directrice administrative
principale, Vérification
interne et conformité
d'entreprise



Discussion et analyse de la direction

de la situation financière et des résultats des activités en date du 31 mars 2015



Les commentaires et l'analyse de la direction passent en revue le bilan financier de l'exploitation de la Société manitobaine des alcools et des loteries pour l'exercice financier qui s'est terminé le 31 mars 2015. Ce rapport devrait se lire conjointement aux états financiers vérifiés de la société et aux notes afférentes.

La direction est responsable de la fiabilité et de la présentation rapide de renseignements divulgués dans les commentaires et l'analyse de la direction. À cette fin, elle met en œuvre et surveille la pertinence et à l'efficacité des systèmes, des contrôles et des procédures en place à la Société manitobaine des alcools et des loteries.

APERÇU ET RÉSULTATS D'EXPLOITATION

La Société manitobaine des alcools et des loteries s'efforce de dépasser les attentes des clients en livrant de façon novatrice et socialement responsable des produits et du divertissement de qualité.

Pendant sa première année en tant qu'entité fusionnée, la Société manitobaine des alcools et des loteries a poursuivi les efforts

déployés par ses organisations prédécesseurs en mettant l'accent sur des activités qui soutiennent la croissance future. En 2014-2015, le Club Regent Event Centre a ouvert ses portes, alors que les efforts visant à présenter les casinos comme destination de divertissement complet se poursuivent. Les activités liées au jeu ont été améliorées, étant donné que la première année complète d'exploitation du réseau mis à niveau d'ALV a offert de nouveaux jeux aux clients d'ALV et grâce à l'ajout de nouveaux jeux en ligne dans le site PlayNow.com, les joueurs du Manitoba ont désormais la possibilité d'accéder à un ensemble complet de produits de jeu offerts en ligne.

Les activités liées à l'exploitation des alcools se sont étendues avec l'ouverture et la rénovation de plusieurs succursales Liquor Mart et Liquor Mart Express et l'instauration du projet pilote de bars à growlers dans quatre magasins Liquor Mart et un emplacement de vendeur de bière à Winnipeg, de même qu'un magasin Liquor Mart et un emplacement de vendeur de bière à Brandon.

Au cours de l'exercice 2014-2015, les attributions de la Société manitobaine des alcools et des loteries à la Province du Manitoba

s'élevaient à 596,0 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 33,9 millions de dollars ou de 6 % par rapport aux attributions de l'exercice 2013-2014 à la province, qui s'élevaient à 562,1 millions de dollars.

Les quatre secteurs d'exploitation de la Société manitobaine des alcools et des loteries sont les casinos, les activités liées à l'exploitation des alcools, les loteries et la loterie vidéo. Conformément aux normes internationales de communication de l'information financière (IFRS), la Société manitobaine des alcools et des loteries prend en compte la Société de la loterie Western Canada (SLWC) au moyen de la méthode de la mise en équivalence et présente donc sa part de profit pour la SLWC à

une ligne dans l'état consolidé du bénéfice net, du résultat étendu et de l'avoir dans les états financiers consolidés vérifiés.

Aux fins de l'établissement de rapports, les charges administratives liées aux services centraux de soutien, tels que les ressources



humaines, les finances, le marketing, les installations, la technologie, la vérification, la sécurité, les communications corporatives et la responsabilité sociale, ont été réparties entre chacun des secteurs d'exploitation.



Discussion et analyse de la direction

de la situation financière et des résultats des activités en date du 31 mars 2015

Les segments d'exploitation comparables ont été reclassés le cas échéant afin de représenter le mieux possible la réalité des exigences de l'entité fusionnée. Le règlement du passif au titre du régime de retraite pour l'exercice actuel est considéré comme un élément extérieur aux activités commerciales habituelles et n'a donc pas été attribué à un segment d'exploitation.

2015 (en milliers)

	Casinos	Expl. alcools	Loterie	Loterie vidéo	Règlement du passif au titre du régime de retraite	Total
Revenus	228 959 \$	722 123 \$	2 433 \$	323 489 \$		1 277 004 \$
Coûts des ventes	15 460	347 952	1 068	31 401		395 881
	213 499	374 171	1 365	292 088	-	881 123
Charges de fonctionnement	111 249	79 319	8 712	22 632		221 912
Frais d'exploitation et amortissement	23 327	5 016	-	18 873		47 216
Taxe sur les produits et services	975	-	78	2 332		3 385
	135 551	84 335	8 790	43 837	-	272 513
Produit d'exploitation	77 948	289 836	(7 425)	248 251	-	608 610
Part de bénéfices de La Société de la loterie Western Canada	-	-	56 808	-		56 808
Intérêts débiteurs sur la dette à long terme	(6 287)	-	(141)	(3 646)		(10 074)
Revenus d'intérêts	393	67	10	362		832
Bénéfice avant attributions et paiements	72 054	289 903	49 252	244 967	-	656 176
Attributions et paiements	6 702	8 128	795	70 011		85 636
Revenu net avant le règlement du passif au titre du régime de retraite	65 352	281 775	48 457	174 956	-	570 540
Règlement du passif au titre du régime de retraite	-	-	-	-	26 121	26 121
Revenu net	65 352	281 775	48 457	174 956	26 121	596 661
Autres éléments du résultat global (pertes)	(432)	(171)	(25)	(55)		(683)
Résultat global total et attributions à la Province du Manitoba	64 920 \$	281 604 \$	48 432 \$	174 901 \$	26 121 \$	595 978 \$

Discussion et analyse de la direction

de la situation financière et des résultats des activités en date du 31 mars 2015

	2014 (en milliers)				Total
	Casinos	Expl. alcool	Loterie	Loterie vidéo	
Revenus	225 516 \$	696 219 \$	2 713 \$	309 270 \$	1 233 718 \$
Coûts des ventes	13 315	334 374	1 248	30 568	379 505
	212 201	361 845	1 465	278 702	854 213
Charges de fonctionnement	103 400	74 905	9 950	27 198	215 453
Frais d'exploitation et amortissement	22 492	4 999	-	18 839	46 330
Taxe sur les produits et services	1 701	-	196	2 869	4 766
	127 593	79 904	10 146	48 906	266 549
Produit d'exploitation	84 608	281 941	(8 681)	229 796	587 664
Part de bénéfices de La Société de la loterie Western Canada	-	-	61 674	-	61 674
Intérêts débiteurs sur la dette à long terme	(5 539)	-	(150)	(2 973)	(8 662)
Revenus d'intérêts	68	51	11	374	504
	79 137	281 992	52 854	227 197	641 180
Bénéfice avant attributions et paiements					
Attributions et paiements	6 929	5 625	841	72 811	86 206
	72 208	276 367	52 013	154 386	554 974
Revenu net					
Autres éléments du résultat global (pertes)	(432)	7 720	(37)	(80)	7 171
Résultat global total et attributions à la Province du Manitoba	71 776 \$	284 087 \$	51 976 \$	154 306 \$	562 145 \$

Les recettes de 1 277,0 millions de dollars ont connu une augmentation de 43,3 millions de dollars ou 3,5 % par rapport aux recettes de 1 233,7 millions de dollars de l'exercice précédent. Les revenus des casinos ont augmenté de 3,5 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent en raison de l'augmentation du jeu sur le site de jeu en ligne PlayNow.com et des revenus plus élevés liés au divertissement et à l'accueil liés à l'ouverture du Club Regent Event Centre en mai 2014. Les revenus issus des activités liées à l'exploitation des alcools ont augmenté de 25,9 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent en raison de l'augmentation du volume des ventes dans les catégories des spiritueux, du vin et des boissons rafraîchissantes. L'accent mis continuellement sur la promotion de produits à prix élevé et de nouveaux produits novateurs a entraîné des augmentations des revenus globaux liés à la vente de produits supérieurs à la croissance du volume dans toutes les catégories de produit. Les revenus issus de la loterie vidéo ont augmenté de 14,2 millions de dollars au cours de la première année complète d'exploitation du réseau d'ALV mis à niveau, étant donné que des offres de jeux nouveaux et améliorés, de même que l'installation de machines

supplémentaires ont été acceptées par les clients. Les revenus, nets des coûts de vente pour 2014-2015, s'élevaient à 881,1 millions de dollars par rapport à 854,2 millions pour l'exercice précédent, ce qui représente une augmentation de 26,9 millions de dollars. Les charges d'exploitation de 221,9 millions de dollars ont connu une augmentation de 6,4 millions de dollars par rapport aux charges de l'exercice précédent, qui s'élevaient à 215,5 millions de dollars, et comprennent la masse salariale et les autres frais directement liés à la génération de recettes d'alcools, de jeux et de loterie. Cette augmentation s'explique essentiellement par l'augmentation des salaires et des avantages sociaux découlant des conventions collectives, par l'augmentation des coûts de marketing et de sensibilisation du public en vue de soutenir des initiatives lancées en cours d'exercice, comme le Club Regent Event Centre, les nouvelles offres sur PlayNow.com et les bars à growlers dans les succursales Liquor Mart, de même que les coûts liés à l'optimisation des magasins Liquor Mart. La majeure partie des autres charges d'exploitation a été gérée soigneusement afin de conserver des niveaux conformes à ceux des années précédentes.

Discussion et analyse de la direction

de la situation financière et des résultats des activités en date du 31 mars 2015

Pour l'exercice 2014-2015, on note une augmentation de l'amortissement qui s'établit à 47,2 millions de dollars, soit une augmentation de 0,9 million de dollars par rapport aux 46,3 millions de dollars enregistrés en 2013-2014. Cette augmentation est principalement attribuable à un investissement en capital dans des biens et de l'équipement au cours des exercices précédents en vue d'accroître l'expérience globale de la clientèle, y compris le réseau d'ALV mis à niveau, l'instauration du site de jeu en ligne PlayNow.com, le Club Regent Event Centre nouvellement ouvert, le renouvellement continu des deux casinos et l'ouverture de nouvelles succursales Liquor Mart et Liquor Mart Express.

CASINOS

La Société manitobaine des alcools et des loteries possède et exploite deux casinos dans la ville de Winnipeg : le Club Regent Casino et le McPhillips Station Casino. En outre, la Société offre aux joueurs du Manitoba des jeux en ligne par l'intermédiaire du site PlayNow.com. PlayNow.com est le seul site de jeux en ligne réglementé par la province qui offre un espace sécuritaire et de bonne réputation et des mesures de jeu responsable complètes.

Cette plateforme en ligne a été conçue par la British Columbia Lottery Corporation (BCLC), avec qui la Société manitobaine des alcools et des loteries a établi un partenariat afin d'offrir aux joueurs du Manitoba des jeux de casinos, des produits de loteries, du bingo, du poker et des possibilités de paris sportifs en direct.

L'exploitation des casinos, qui comprend les résultats du jeu en ligne, a généré des recettes de 229,0 millions de dollars en 2014-2015, soit une augmentation de 3,5 millions de dollars ou 1,6 % par rapport aux recettes de 225,5 millions de dollars à l'exercice précédent.

Le résultat global des casinos de 64,9 millions de dollars a baissé par rapport à celui de l'exercice précédent, qui s'élevait à 71,8 millions de dollars, de 6,9 millions de dollars ou 9,6 %. L'augmentation des charges de fonctionnement est directement attribuable à l'accent continu que la Société manitobaine des alcools et des loteries a mis afin d'être considérée comme une destination de divertissement total. En ce qui concerne le jeu, ces efforts comprennent l'amélioration régulière des offres de jeu, en mettant à jour certains jeux et en lançant de nouveaux jeux dans les deux casinos et dans le site de jeu PlayNow.com. Outre les offres de jeux, la Société manitobaine des alcools et des loteries s'efforce d'offrir des services d'accueil et de divertissement de premier plan.

Dans ses casinos, en proposant des aliments et des boissons qui répondent aux appétits variés de ses clients et des divertissements aux divers lieux se trouvant dans ces deux sites. La plus récente amélioration

à ce service est l'ouverture du Club Regent Event Centre, qui possède une technologie, un système d'éclairage et un système de son à la fine pointe et qui offre à la fois une expérience de concert unique et la possibilité d'organiser des banquets, des réunions et des événements spéciaux.

Casinos	Pourcentage du taux de retour basé sur les sommes gagnées et mises (en millions)	
Sommes déposées	1 239 \$	
Sommes mises		2 290 \$
Sommes gagnées		2 105 \$
Sommes encaissées	1 054 \$	
Revenus	185 \$	185 \$
Sommes gagnées (lots)	2 105 \$	{ 91,9 %
Sommes mises	2 290 \$	

EXPLOITATION DES ALCOOLS

La Société manitobaine des alcools et des loteries a comme mandat de distribuer et de vendre des boissons alcoolisées dans la province du Manitoba. Outre les magasins Liquor Mart et Liquor Mart Express exploités par la Société manitobaine des alcools et des loteries, le réseau de détail de la province comprend des vendeurs de spiritueux privés situés dans les régions rurales du Manitoba, des magasins hors taxes, des vendeurs de bière privés et des magasins de vin spécialisés. Ce modèle offre un équilibre entre les détaillants privés et publics tout en garantissant que les consommateurs manitobains profitent de prix uniformes partout dans la province.

Les recettes générées par les activités liées à l'exploitation des alcools s'élevaient à 722,1 millions de dollars en 2014-2015, soit une augmentation de 25,9 millions de dollars ou 3,7 % par rapport aux recettes de 696,2 millions de dollars de l'exercice précédent.

Au cours de l'exercice 2014-2015, les ventes de spiritueux et le profit brut ont augmenté dans toutes les catégories de produits. Le volume des ventes a augmenté dans les catégories des spiritueux, du vin et des boissons rafraîchissantes. Les volumes des bières ont baissé quelque peu par rapport à l'an dernier; toutefois, l'incidence sur les ventes en dollars a quelque peu été atténuée par la préférence accrue des consommateurs pour des options de bières à prix plus élevé. Cette atténuation est prouvée par la réussite préliminaire du programme de projet pilote de bars à growlers instauré afin de satisfaire l'appétit croissant des clients pour les bières artisanales.

Discussion et analyse de la direction

de la situation financière et des résultats des activités en date du 31 mars 2015

Le résultat global des activités liées aux alcools de 281,6 millions de dollars a baissé de 2,5 millions de dollars, ou 0,9 %, par rapport au résultat de 284,1 millions de dollars de l'exercice précédent. L'augmentation des charges de fonctionnement en vue de soutenir l'expansion des Liquor Mart étaient conformes à l'engagement de

la Société manitobaine des alcools et des loteries d'offrir aux clients une expérience d'achat pratique et moderne et au cours de l'exercice 2014-2015, les attributions et les paiements versés afin de soutenir des organisations qui offrent de la recherche et des programmes faisant la promotion de la consommation d'alcool responsable ont augmenté.

	2015 (en milliers)				
	Bière	Boissons rafraîchissantes	Spiritueux	Vin	Total
Magasins	62 958 \$	17 231 \$	170 834 \$	118 094 \$	369 117 \$
Vendeurs de spiritueux	9 168	4 024	35 391	10 872	59 455
Détenteurs de permis	242 258	7 773	20 263	4 720	275 014
Magasins de vin spécialisés	-	23	81	16 083	16 187
Ventes totales	314 384	29 051	226 569	149 769	719 773
Coûts de vente	177 065	13 725	86 671	70 241	347 702
Profit brut	137 319 \$	15 326 \$	139 898 \$	79 528 \$	372 071 \$

	2014 (en milliers)				
	Bière	Boissons rafraîchissantes	Spiritueux	Vin	Total
Magasins	59 960 \$	15 139 \$	166 980 \$	110 832 \$	352 911 \$
Vendeurs de spiritueux	8 819	3 602	34 898	10 286	57 605
Détenteurs de permis	238 193	6 007	19 766	4 655	268 621
Magasins de vin spécialisés	-	62	65	14 924	15 051
Ventes totales	306 972	24 810	221 709	140 697	694 188
Coûts de vente	171 936	11,669	84 975	65 812	344 392
Profit brut	135 036 \$	13 141 \$	136 734 \$	74 885 \$	359 796 \$

	Volume des ventes (en millions de litres)			
	Bière	Boissons rafraîchissantes	Spiritueux	Vin
2015	76,8	4,3	7,0	11,1
2014	77,1	3,8	6,9	10,6
2013	80,9	3,4	7,1	10,4
2012	83,3	2,9	7,0	10,0
2011	81,0	2,7	6,9	9,7

Discussion et analyse de la direction

de la situation financière et des résultats des activités en date du 31 mars 2015

LOTÉRIE

La Province du Manitoba est membre de la SLWC, un organisme sans but lucratif autorisé à gérer, à exécuter et à exploiter les activités de loterie et celles relatives au jeu dans les provinces des Prairies et les territoires. La Société manitobaine des alcools et des loteries distribue et vend les billets au nom des loteries nationales exploitées par la Société de la loterie interprovinciale (ILC) ainsi que les produits de loterie exploités par la SLWC.

En tant que fournisseur exclusif des produits de loterie de la province, la Société manitobaine des alcools et des loteries est chargée de l'établissement et de l'administration d'un réseau de détaillants comptant plus de 900 points de vente partout au Manitoba et elle commercialise un choix de billets en pochette par l'intermédiaire des points de vente de billets de loterie, des organismes de bienfaisance et de ses casinos partout dans la province. La Société manitobaine des alcools et des loteries demeure également le fournisseur exclusif des cartes de bingo aux organismes de bienfaisance et sans but lucratif enregistrés pour l'organisation des bingos au Manitoba.

Au cours de l'exercice 2014-2015, la part de la Société manitobaine des alcools et des loteries des profits de la SLWC de 56,8 millions de dollars, a connu une baisse de 4,9 millions de dollars ou 7,9 % par rapport à la part de l'exercice précédent qui était de 61,7 millions de dollars. Le résultat global des casinos de 48,4 millions de dollars a baissé par rapport à celui de l'exercice précédent, qui s'élevait à 52,0 millions de dollars, de 3,6 millions de dollars ou 6,9 %. Les ventes de produits de loterie pendant l'année étaient inférieures dans plusieurs catégories, y compris LOTTO MAX, LOTTO 6/49, WESTERN MAX et EXTRA.

LOTÉRIE VIDÉO

Située à Morris, au Manitoba, la division de la loterie vidéo est chargée de l'exploitation et de l'entretien des ALV. Les ALV sont installés dans des bars titulaires d'un permis, des organismes d'anciens combattants, des collectivités des Premières nations et à l'hippodrome Assiniboia Downs. L'exploitation des ALV a représenté plus 29,3 % du revenu net de la Société manitobaine des alcools et des loteries et a rapporté aux exploitants d'ALV qui exploitent cet équipement dans leurs établissements 98,7 millions de dollars en contributions et en commissions.

Commissions et contributions au titre des ALV (en millions de dollars)

	Premières nations	Exploitants de sites en zone urbaine	Exploitants de sites en zone rurale	Total
2015	46,4	28,8	23,5	98,7
2014	44,2	33,0	23,6	100,8
2013	43,5	35,9	22,6	102,0
2012	46,4	38,5	24,0	108,9
2011	46,2	38,0	23,8	108,0

Les recettes générées par les activités de la loterie vidéo s'élevaient à 323,5 millions de dollars en 2014-2015, soit une augmentation de 14,2 millions de dollars ou 4,6 % par rapport aux recettes de 309,3 millions de dollars de l'exercice précédent. Le résultat global de 174,9 millions de dollars a augmenté de 20,6 millions de dollars ou 13,4 % par rapport à celui de l'exercice précédent, qui s'élevait à 154,3 millions de dollars. La sensibilisation accrue des clients et l'acceptation par ces derniers des offres de jeux nouveaux et améliorés ont entraîné l'augmentation des revenus pendant la première année complète d'exploitation du nouveau réseau d'ALV. Les charges de fonctionnement ont baissé, étant donné que l'achèvement de la mise en œuvre du réseau a donné lieu à un retour à des exigences opérationnelles plus stables.

	Pourcentage du taux de retour basé sur les sommes gagnées et mises (en millions)	
Loterie vidéo		
Sommes déposées	1 524 \$	
Sommes mises		4 576 \$
Sommes gagnées		4 255 \$
Sommes encaissées	1 203 \$	
Revenus	321 \$	321 \$
Sommes gagnées (lots)	4 255 \$	} 93,0%
Sommes mises	4 576 \$	

CASINOS DES PREMIÈRES NATIONS ET SHARK CLUB GAMING CENTRE

En 2014-2015, la Société manitobaine des alcools et des loteries a continué à offrir un soutien aux exploitants des casinos des Premières nations au Manitoba. En vertu d'une entente sur le jeu, tous les coûts pour les équipements et les fournitures de jeu sont récupérés chaque année et tous les coûts des immobilisations pour les équipements de

Discussion et analyse de la direction

de la situation financière et des résultats des activités en date du 31 mars 2015

jeu sont financés par la Société manitobaine des alcools et des loteries et sont récupérés sur une période de cinq (5) ans.

Pendant l'exercice, la Société manitobaine des alcools et des loteries a acheté de l'équipement de jeu pour la somme de 0,7 million de dollars pour la poursuite du programme de remise à neuf de l'aire des machines à sous du casino Aseneskak. Au cours de l'année 2014-2015, le South Beach Casino a poursuivi son projet de rénovation de son aire de jeux, pour lequel la Société manitobaine des alcools et des loteries a acheté de l'équipement de jeu pour la somme de 0,1 million de dollars.

Le troisième casino des Premières nations au Manitoba, le Sand Hills Casino, a ouvert en juin 2014. La Société manitobaine des alcools et des loteries a acheté de l'équipement de jeu pour la somme de 10,1 millions de dollars pour le démarrage de ce nouveau casino.

En 2013-2014, le gouvernement du Manitoba a autorisé la création du Shark Club Gaming Centre, dont la Société manitobaine des alcools et des loteries conserve l'autorité en matière d'exploitation et de gestion, à titre d'agent nommé à cette fin pour le programme de jeu de la province. En vertu d'une entente sur le jeu, tous les coûts pour les équipements et les fournitures de jeu sont récupérés chaque année et tous les coûts des immobilisations pour les équipements de jeu sont financés par la Société manitobaine des alcools et des loteries et sont récupérés sur une période de cinq (5) ans. Aucun achat d'équipement de jeu n'a été requis pour le Shark Club Gaming Centre en 2014-2015.

MLC HOLDINGS INC.

Les états financiers de la Société manitobaine des alcools et des loteries comprennent les résultats de la MLC Holdings Inc., une entité contrôlée établie pour l'achat d'immobilisations en vue de leur location à la Société manitobaine des alcools et des loteries au prix coûtant. La gestion et la surveillance de la MLC Holdings Inc. sont intégrées aux activités de la Société manitobaine des alcools et des loteries et le conseil d'administration examine et approuve les achats d'immobilisations à l'occasion du processus annuel d'établissement du budget et de planification opérationnelle. L'exercice 2014-2015 aura été une période d'importants investissements de capitaux afin de soutenir les initiatives de la Société manitobaine des alcools et des loteries, y compris les activités continues de réaménagement sur les propriétés des deux casinos et l'expansion des magasins Liquor Mart et Liquor Mart Express. Afin de soutenir ces initiatives, la MLC Holdings Inc. a acquis 54,9 millions de dollars d'immobilisations en vue de leur location à la Société manitobaine des alcools et des loteries.

LIQUIDITÉS ET IMMOBILISATIONS

Les activités d'exploitation pendant l'exercice 2014-2015 ont donné à la Société manitobaine des alcools et des loteries un flux de trésorerie de 602,6 millions de dollars par rapport à 583,4 millions de dollars pour l'exercice précédent, ce qui correspond à une augmentation de 19,2 millions de dollars ou 3,3 %. Cette augmentation a principalement été attribuable aux résultats d'exploitation, qui ont augmenté de 33,9 millions de dollars, compensée par une augmentation des exigences du crédit du fonds de roulement autre que les disponibilités de 8,6 millions de dollars.

La Société manitobaine des alcools et des loteries continue à être progressiste en offrant des produits, des services et des installations éprouvés et à la fine pointe de la technologie à toute sa clientèle et à ses employés. À cette fin, la Société met l'accent sur les investissements en capital qui soutiennent sa vision de dépasser les attentes des contribuables. Ces investissements comprennent la rénovation et l'expansion de ses commerces de détail Liquor Mart, le renouvellement des sites des casinos ou le remplacement et la mise à niveau de l'équipement de jeu et de sécurité et la technologie requise pour soutenir ses activités.

Afin d'appuyer ces objectifs, les liquidités versées sur la propriété et l'équipement se chiffrent à 58,5 millions de dollars par rapport aux 87,1 millions de dollars versés à l'exercice précédent. Outre son processus régulier de mise à niveau de l'équipement et des technologies existantes en vue d'appuyer ses activités courantes, l'exercice 2014-2015 a été marqué par des investissements continus majeurs liés aux projets de construction des casinos, l'ouverture d'un nouveau Liquor Mart et de deux Liquor Mart Express et la rénovation importante de trois magasins Liquor Mart.

La Société manitobaine des alcools et des loteries finance les dépenses en capital par une combinaison de fonds de roulement et de dette à long terme. Toute dette à long terme est payable à la Province du Manitoba aux taux établis par le ministre des Finances au moment de l'émission. Les emprunts sont autorisés en vertu de la *Loi sur la Société manitobaine des alcools et des loteries* et la *Loi sur les prêts*. La Société manitobaine des alcools et des loteries soumet des demandes annuelles pour les emprunts requis en vertu de la *Loi sur les prêts* afin de financer de nouveaux projets d'immobilisation liés à son exploitation et pour fournir un financement en vue d'acquiescer des immobilisations liées aux ententes d'exploitation et de gestion avec les casinos des Premières nations. Les frais de service de la dette sur les avances qui sont tirés pour acheter de l'équipement de jeu pour les casinos des Premières nations sont entièrement récupérés après une période de cinq (5) ans, conformément au recouvrement des coûts en capital de l'équipement de jeu acheté.

Discussion et analyse de la direction

de la situation financière et des résultats des activités en date du 31 mars 2015

Pour l'exercice 2014-2015, le produit total de la dette à long terme s'élève à 92,9 millions de dollars par rapport à 66,2 millions de dollars pour le produit reçu pour l'exercice précédent. Du produit total reçu, 10,9 millions de dollars ont été reçus afin d'acheter de l'équipement de jeu pour les casinos des Premières nations, par rapport à 2,4 millions de dollars pour l'exercice précédent. La majeure partie de la dette à long terme est associée à des taux d'intérêt fixes et remboursables par versements trimestriels ou mensuels.

La distribution des liquidités à la Province du Manitoba en 2014-2015 a entraîné un versement de 601,1 millions de dollars par rapport à 550,2 millions pour l'exercice précédent.

SOUTIEN COMMUNAUTAIRE ET INCIDENCE D'ENTREPRISE

En vertu de la stratégie sur la Responsabilité sociale d'entreprise (RSE) approuvée par le Conseil, la Société manitobaine des alcools et des loteries intègre la RSE dans l'ensemble de ses processus, y compris la gouvernance, la mobilisation de la clientèle, la responsabilité sociale, le soutien aux collectivités, les partenariats avec l'industrie, la mobilisation des employés et l'innovation environnementale. La stratégie reconnaît que les décisions d'entreprise peuvent avoir une incidence sur la société et c'est pourquoi la Société manitobaine des alcools et des loteries doit montrer continuellement des pratiques responsables de façon respectueuse, éthique et entièrement responsable, en gardant à l'esprit l'intérêt fondamental de ses intervenants.

La Société manitobaine des alcools et des loteries s'efforce sans cesse d'avoir une incidence positive sur la province du Manitoba, par l'intermédiaire de ses initiatives, de son soutien communautaire et de son engagement à l'égard de la responsabilité sociale.

Soutien communautaire

La Société manitobaine des alcools et des loteries est résolue à favoriser des partenariats qui bâtissent des collectivités solides et dynamiques dans la province. Le programme de soutien communautaire cherche à contribuer au développement économique tout en améliorant la qualité de vie dans le milieu de travail et dans les collectivités du Manitoba.

La Société manitobaine des alcools et des loteries respecte son engagement à l'égard du soutien communautaire de plusieurs façons. Le programme de bénévoles de bingo offre à tout près de 400 organismes de bienfaisance et à but non lucratif la possibilité d'amasser des fonds en contribuant à organiser les activités de bingo qui ont eu lieu aux deux casinos de Winnipeg. Le programme des relations avec le public offre un soutien sous la forme de commandite pour

les activités et des organismes de bienfaisance, par l'intermédiaire de financement et des efforts des employés, anciens employés familles et amis bénévoles de la Société manitobaine des alcools et des loteries. Ces initiatives de soutien communautaire et autres sont soutenues par l'équipe dévouée d'employés qui travaillent pour la société.

Au cours de l'exercice 2014-2015, la Société manitobaine des alcools et des loteries a dépensé 9,7 millions de dollars pour ces initiatives de soutien communautaire, ce qui correspond à une augmentation de 0,5 million de dollars, ou 5,4 %, par rapport aux 9,2 millions de l'exercice précédent.

	(en milliers de dollars)	
	2015	2014
Programme de bénévoles de bingo	3 827 \$	3 889 \$
Programme des relations avec le public	3 808	3 458
Financement des activités et autre	2 039	1 888
	9 674 \$	9 235 \$

Premières nations

La Société manitobaine des alcools et des loteries offre un soutien aux collectivités des Premières nations par l'intermédiaire de commissions au titre des ALV reçues et des attributions des recettes des ALV. Les exploitants d'établissements offrant des ALV conservent 90 % des gains nets des ALV. De ce 90 %, 5 % constitue la composante des services réels fournis à la Société manitobaine des alcools et des loteries pour l'hébergement des terminaux, et l'autre 85 % est versé à titre de contribution pour la promotion de possibilités et d'avantages socio-économiques durables auprès des collectivités des Premières nations. Au cours de l'exercice 2014-2015, 46,4 millions de dollars ont été versés aux exploitants d'ALV des Premières nations à titre de commissions et de contributions, ce qui correspond à une augmentation de 2,2 millions de dollars ou de 5,0 % par rapport aux 44,2 millions versés pendant l'exercice précédent.

Soutien commercial

Au cours de l'exercice 2014-2015, la Société manitobaine des alcools et des loteries a offert un soutien à l'industrie de la restauration et de l'hébergement du Manitoba par l'intermédiaire de commissions et de contributions et de divers programmes et diverses initiatives auprès des vendeurs de bières hôteliers. Pendant l'exercice 2014-2015, ce soutien s'est élevé à 96,8 millions de dollars, ce qui correspond à une augmentation de 1,6 million ou 1,7 % par rapport aux 95,2 millions en soutien accordé au cours de l'exercice précédent.

Discussion et analyse de la direction

de la situation financière et des résultats des activités en date du 31 mars 2015

Les exploitants d'établissements offrant des ALV qui possèdent des bars titulaires de permis mènent leurs activités en vertu d'une structure par niveaux, qui leur permet de retenir entre 17,5 % et 22,0 % des gains nets des ALV. De ce montant, 10 % constitue la composante des services réels fournis par les exploitants de sites à la Société manitobaine des alcools et des loteries pour l'hébergement des terminaux et l'autre 7,5 % à 12 % est versé à titre de contribution pour la promotion du tourisme dans la province. Pendant l'exercice 2014-2015, ce soutien s'est élevé à 49,3 millions de dollars, ce qui correspond à une augmentation de 0,6 million ou 1,2 % par rapport aux 48,7 millions en soutien accordé au cours de l'exercice précédent.

Les vendeurs de bière hôteliers possèdent une marge de 14 % sur la vente de bière à des fins de consommation à l'extérieur, en plus de recevoir des frais de manutention pour collecter les bouteilles de bière vides auprès des consommateurs du public. Des escomptes sur ventes par niveau sont également offerts afin d'aider les vendeurs de bière dont les volumes de ventes sont bas. Ces mesures ont donné lieu à un soutien de 47,5 millions de dollars aux vendeurs de bière hôteliers au cours de l'exercice 2014-2015, ce qui correspond à une augmentation de 1,0 million ou 2,2 % par rapport aux 46,5 millions payés au cours de l'exercice 2013-2014.

Les ALV situés à l'hippodrome Assiniboia Downs sont exploités selon la même structure par niveau que celle utilisée pour les exploitants d'établissements offrant des ALV qui possèdent des bars titulaires de permis et la contribution versée vise à soutenir l'industrie de la course de chevaux au Manitoba. Pour l'exercice 2014-2015, 1,1 million de dollars ont été versés en commissions au titre des ALV reçues et des attributions des recettes des ALV payées au Manitoba Jockey Club.

Responsabilité sociale

La Société manitobaine des alcools et des loteries est résolue à encourager l'utilisation responsable de ses produits et services et, en vertu de la *Loi sur la Société manitobaine des alcools et des loteries*, elle est tenue d'attribuer 2 % de son bénéfice net et résultat étendu prévu annuel à des initiatives de responsabilité sociale.

La Société manitobaine des alcools et des loteries respecte son engagement à l'égard de la responsabilité sociale de plusieurs façons. Un soutien au financement est offert aux organisations comme la Fondation manitobaine de lutte contre les dépendances et Marymount, qui offrent des programmes liés à la prévention de consommation d'alcool et du jeu, à la sensibilisation et au traitement, de même qu'à des organisations menant des recherches dans des domaines comme

l'ETCAF. Le Programme sur le jeu problématique du Manitoba offre un soutien à la recherche interne et à l'évaluation de programmes pour les chercheurs et les étudiants locaux dans l'évolution de la recherche sur les façons d'accroître la capacité à prévenir et à traiter le jeu problématique dans la province. Ces efforts et d'autres efforts de sensibilisation du public liée à la responsabilité sociale à la Société manitobaine des alcools et des loteries sont soutenus par l'équipe dévouée d'employés qui travaillent pour la société.

Du montant engagé pour l'exercice 2014-2015, 0,9 million de dollars n'a pas été dépensé et donc reporté prospectivement en vue d'être réservé pour des initiatives de responsabilité sociales menées en 2015-2016.

	(en milliers de dollars)	
	2015	2014
Soutien au financement	8 088 \$	7 290 \$
Recherche interne et évaluation de programme	813	888
Exploitation et sensibilisation du public	1 771	1 259
Financement reporté prospectivement aux exercices ultérieurs	869	-
	11 541 \$	9 437 \$

GOVERNANCE DE LA SOCIÉTÉ

La gouvernance de la société est un système de politiques et de structures en vertu desquelles les objectifs à long terme et les plans stratégiques de la Société manitobaine des alcools et des loteries sont orientés. La structure de gouvernance précise la distribution de l'autorité et la responsabilité des divers échelons de la Société manitobaine des alcools et des loteries, en particulier ceux du gouvernement, du conseil d'administration et de la haute direction. Elle présente les pratiques exemplaires et les principes directeurs pour prendre des décisions sur les affaires de la société et offre un mécanisme de responsabilité pour ces décisions.

Le conseil d'administration assume ses fonctions avec l'aide des comités suivants :

- Vérification, technologie et gestion du risque
- Finance et opérations
- Ressources humaines et rémunération
- Planification, politiques et gouvernance

Discussion et analyse de la direction

de la situation financière et des résultats des activités en date du 31 mars 2015

Les politiques de gouvernance suivantes énoncent les rôles et les responsabilités de la Société manitobaine des alcools et des loteries :

- Politique sur les dépenses du conseil d'administration et du président-directeur général
- Charte du conseil d'administration
- Code de déontologie du conseil d'administration
- Charte et délégation de pouvoir du président-directeur général
- Charte du président du conseil
- Protocole de communication
- Politique sur les conflits d'intérêts
- Politique et principes de gouvernance de la corporation
- Politique sur la responsabilité sociale d'entreprise
- Politique sur les subventions
- Politique sur la gouvernance et la gestion du risque

GESTION DU RISQUE

La Société manitobaine des alcools et des loteries continue d'utiliser et d'améliorer son cadre global intégré de gestion des risques afin d'incorporer efficacement ses pratiques de gestion des risques aux principaux processus organisationnels.

En établissant une démarche uniforme d'évaluation et de gestion de ses risques d'exploitation, la Société manitobaine des alcools et des loteries peut effectivement gérer les répercussions des facteurs internes et externes et des événements sur l'atteinte de ses objectifs commerciaux.

Dans le cadre normal de ses activités, la Société manitobaine des alcools et des loteries est exposée à divers risques. Ces risques et les mesures prises pour les atténuer sont présentés ci-dessous.

Risques stratégiques

Les risques stratégiques incluent les facteurs et les événements environnementaux extérieurs, les risques ayant un impact sur l'attribution efficace des ressources, les risques que d'importantes initiatives ne soient pas harmonisées avec les objectifs de la société et ne soient pas exécutées de manière efficace, les risques d'entretien de relations inefficaces avec les principaux intervenants, de même que les risques associés à la réputation.

La Société manitobaine des alcools et des loteries demeure engagée à rechercher, reconnaître et comprendre la nature des changements qui surviennent dans son environnement extérieur par l'entremise d'études de marché et de processus de planification stratégique officiels pour ses principaux produits et ses principales fonctions.

La direction se livre à un processus de planification commercial annuel rigoureux pour lequel elle s'est vu décerner le prix de l'excellence dans l'établissement d'un budget public. La direction a aussi établi une méthodologie de projet officielle et s'est engagée à élaborer et maintenir des processus de communications efficaces avec ses principaux intervenants. La Société manitobaine des alcools et des loteries s'est engagée à être une entreprise socialement responsable par l'entremise de ses divers programmes et initiatives en responsabilité sociale d'entreprise.

Évolution technologique

Étant donné qu'elle est toujours de plus en plus dépendante de la technologie pour le soutien de ses activités, la Société manitobaine des alcools et des loteries a élaboré différentes stratégies pour gérer les risques associés aux nouvelles technologies. Celles-ci comprennent notamment le développement de stratégies technologiques, d'architectures et de feuilles de route régularisées qui aideront à établir son orientation future.

Le changement technologique aide aussi la Société manitobaine des alcools et des loteries à améliorer son service à la clientèle et l'expérience générale de cette dernière, et mènera en fin de compte à un niveau accru de personnalisation dans toutes ses nombreuses gammes de produits. Les nouvelles technologies fournissent à la direction une meilleure information, qui permet une prise de décision plus éclairée. Des initiatives d'analyse d'entreprise et de convergence des systèmes ont été entamées pour fournir les outils nécessaires à l'interopérabilité entre différents logiciels et permettre l'échange de données entre les applications et les secteurs d'activités afin d'obtenir une vue d'ensemble de la société. Cela permettra à la Société manitobaine des alcools et des loteries d'accroître son efficacité et de faire appel à des méthodes d'exploration de nouvelles possibilités en vue d'augmenter ses recettes.

L'adoption de nouvelles technologies se poursuit au sein de l'industrie du jeu, avec l'acceptation de normes globales menant à une convergence et à une intégration accrues entre un grand nombre de systèmes, de gammes de produits et de processus connexes. La Société manitobaine des alcools et des loteries continue à collaborer étroitement avec d'autres autorités pour élaborer des exigences et des normes communes partout au Canada en vue de simplifier le développement et l'achat de systèmes et de matériel. La Société manitobaine des alcools et des loteries continue également à mettre au point ses processus opérationnels afin d'optimiser l'efficacité et l'efficacité des nouvelles possibilités qui se présentent.

Discussion et analyse de la direction

de la situation financière et des résultats des activités en date du 31 mars 2015

Risques opérationnels

Les risques opérationnels incluent les risques que les opérations de la Société manitobaine des alcools et des loteries ne soient pas efficaces, ne répondent pas aux besoins des clients, ne protègent pas l'intégrité des jeux et les actifs monétaires majeurs de la société.

La Société manitobaine des alcools et des loteries a établi les secteurs fonctionnels appropriés et élaboré des processus afin de fournir, de promouvoir et de livrer de manière efficace des produits et services aux clients, d'embaucher, de former et de conserver du personnel pour répondre à ses besoins opérationnels actuels et futurs, de gérer les dangers et d'administrer les opérations des technologies de l'information en vue d'atteindre ses objectifs. La direction étudie et évalue régulièrement le niveau de risque présent dans les unités d'exploitations, les projets à vaste échelle et les processus propres à la société, et met sur pied des plans d'action afin d'apporter des améliorations continues.

Risques financiers

Les risques financiers incluent les risques que le flux de trésorerie et les renseignements financiers ne soient pas gérés efficacement, ce qui pourrait compromettre la capacité décisionnelle.

L'exposition de la Société manitobaine des alcools et des loteries au risque lié aux taux d'intérêt est considérablement limitée par son recours à une dette à long terme à taux fixe. Quoique faible, le risque de crédit découlant de l'incapacité ou du refus d'une partie contractante de respecter ses obligations de paiement est atténué par les méthodes centralisées de gestion du crédit et de recouvrement de la Société manitobaine des alcools et des loteries.

Gouvernance et risques en matière de conformité

Les risques de gouvernance et en matière de conformité incluent les risques de fraude ou de corruption, d'omission de se conformer aux exigences légales ou contractuelles et de poursuivre les objectifs opérationnels dans un environnement non géré, qui n'encourage pas l'intégrité, les valeurs éthiques et la compétence.

La Société manitobaine des alcools et des loteries s'est engagée à maintenir un environnement de contrôle efficace par l'établissement et le maintien de son modèle de gouvernance d'entreprise, de politiques, de procédures et de programmes de mise en application des règlements. La direction analyse régulièrement la pertinence et l'efficacité des activités de contrôles intégrées aux processus et apporte les mesures correctives pour renforcer son système de contrôles internes.

CONTRÔLES INTERNES RELATIFS À LA PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Avant l'adoption des nouvelles dispositions législatives régissant la Société manitobaine des alcools et des loteries, la Corporation manitobaine des loteries a adopté, de façon proactive et volontaire, un programme d'évaluation des contrôles internes sur la communication de l'information financière qui est conforme aux lignes directrices de la norme canadienne 52-109 des Autorités canadiennes en valeurs mobilières. À titre de pratique exemplaire, la société entend évaluer volontairement ses contrôles internes relatifs à la présentation de l'information financière pour la Société manitobaine des alcools et des loteries.

Avant le 1^{er} avril 2014, il était nécessaire de maintenir deux entités déclarantes distinctes aux processus de présentation de l'information financière différents. Le processus de fusion des contrôles financiers est en cours. La méthode la plus pratique et la plus efficace pour documenter et évaluer la conception et l'efficacité opérationnelle des contrôles internes consiste à attendre la fusion commune complète des deux processus. Il faudra une certaine période de temps à la société nouvellement fusionnée pour intégrer les contrôles de la Société des alcools du Manitoba (SAM) dans l'évaluation des contrôles internes sur la présentation d'information financière. On entend divulguer une déclaration certifiée complète PDG-CSF dans le rapport annuel de 2015-2016.

Avec la participation du président-directeur général (PDG) et de la chef des services financiers (CSF), la direction a mis sur pied des mécanismes de contrôles internes de l'information financière, pour fournir une assurance raisonnable concernant la fiabilité de la communication de l'information financière de la société et de la préparation des états financiers à des fins externes conformément aux principes comptables reconnus par les IFRS.

Dans le cadre de son évaluation, la direction a employé les critères énoncés par le Committee of Sponsoring Organizations (COSO) de la Commission Treadway dans Internal Control-Integrated Framework.

Selon cette évaluation, le PDG et la CSF ont conclu qu'au 31 mars 2015, les contrôles internes de la communication de l'information financière de la Corporation manitobaine des loteries étaient bien conçus et efficaces pour fournir une assurance raisonnable concernant la fiabilité de la communication de l'information financière et de la préparation des états financiers à des fins externes. En fonction d'un environnement solide de contrôles internes financiers et du travail d'audit mené à l'interne et à l'externe, nous ne sommes au courant d'aucune faiblesse

Discussion et analyse de la direction

de la situation financière et des résultats des activités en date du 31 mars 2015

importante des contrôles internes en ce qui concerne les processus provenant de la SAM.

De même, en collaboration avec la direction, le PDG et la CSF ont conclu que les mécanismes de contrôle et les procédures de divulgation étaient adéquats et efficaces pour fournir une assurance raisonnable que les renseignements importants relatifs à la société leur avaient été transmis en date du 31 mars 2015.

Outre l'ajout de contrôles propres aux activités liées aux alcools, on n'a relevé aucune faiblesse importante et aucun changement dans les contrôles et les procédures de divulgation de la société ou dans ses contrôles internes de communication de l'information financière qui auraient eu des répercussions importantes sur ces contrôles, ou qui auraient été susceptibles d'en avoir.

Depuis les dix dernières années, la Corporation manitobaine des loteries a reçu le Distinguished Budget Presentation Award de la Government Finance Officers Association (GFOA) et cette année, la Société manitobaine des alcools et des loteries a reçu le prix pour sa présentation budgétaire pour la première fois depuis la fusion. Cette distinction s'accompagnait d'une reconnaissance spéciale dans les catégories suivantes : excellence en tant que plan financier, excellence en tant que guide de l'exploitation, excellence en tant qu'outil de communications, reconnaissance spéciale en matière de capital et reconnaissance spéciale en matière de mesures de rendement. La Société manitobaine des alcools et des loteries s'engage à établir son budget en suivant les principes gouvernementaux les plus rigides.

RAPPORT SUR LA DÉNONCIATION

En réponse à la promulgation de la *Loi sur les divulgations faites dans l'intérêt du public (protection des divulgateurs d'actes répréhensibles)* le 26 septembre 2007, la Société manitobaine des alcools et des loteries a élaboré une politique sur la protection de la dénonciation et a mis en place un processus qui permet aux employés de signaler des actes répréhensibles graves et importants observés dans le lieu de travail sans craindre de représailles.

Depuis la mise en place de la politique sur la protection de la dénonciation et du processus connexe de divulgation en septembre 2007, aucune dénonciation n'a été faite par un employé de la Société manitobaine des alcools et des loteries, aucune enquête n'a été amorcée et aucune demande de renseignements générale n'a été présentée.

PERSPECTIVE D'AVENIR

Les attributions de la Société manitobaine des alcools et des loteries à la Province du Manitoba devraient s'élever à 581,5 millions de dollars au cours de l'exercice 2015-2016, ce qui correspond à une augmentation de 11,6 millions ou 2,0 % par rapport aux attributions de 569,9 millions à la Province du Manitoba (avant le règlement ponctuel du passif au titre du régime de retraite) de l'exercice 2014-2015.

Les initiatives prévues pour la Société manitobaine des alcools et des loteries abordent les tendances liées aux revenus et tiennent compte des priorités stratégiques. Afin d'assurer la durabilité à long terme des recettes et du flux de rentrées, il est essentiel de continuer à investir dans ses installations, points de vente au détail, les commodités non liées au jeu dans les casinos ainsi que les nouvelles technologies du jeu. Cela s'illustre par les importantes initiatives d'investissements en vue d'appuyer les opérations qui ont eu lieu au cours de l'exercice 2014-2015 et qui se poursuivront tout au long de l'exercice 2015-2016.

L'investissement dans des initiatives liées au jeu comprend l'amélioration continue de l'expérience ALV par le lancement de nouveaux jeux rafraîchissants, de même que des activités de construction continues dans les deux casinos afin d'offrir aux clients une expérience moderne et propre au jeu. La Société manitobaine des alcools et des loteries continuera également à offrir de nouvelles options de jeux amusants pour les clients des casinos en remplaçant les machines à sous vieillissantes par une vaste gamme de nouveaux jeux loués, achetés et en réseau, et en lançant de nouveaux jeux sur table, le cas échéant.

Les activités d'expansion des magasins Liquor Mart et Liquor Mart Express se poursuivront pendant l'exercice 2015-2016, grâce à l'investissement dans des points de vente supplémentaires ou élargis. La Société manitobaine des alcools et des loteries se concentrera également à transporter les activités de l'industrie des boissons alcoolisées dans le futur en soutenant la stratégie de la Province du Manitoba visant les brasseries artisanales, en reconnaissant la tendance vers la demande accrue pour des produits de qualité supérieure dans toutes les catégories d'alcools, surtout les spiritueux et en s'employant à répondre à la demande croissante pour des boissons rafraîchissantes dans le marché du Manitoba.



États financiers consolidés

Société manitobaine des alcools et des
loteries, le 31 mars 2015

Rapport de la direction

Les états financiers consolidés ci-joints relèvent de la direction et ont été préparés conformément aux méthodes comptables qui y sont énoncées. La direction a préparé les états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière. De l'avis de la direction, les états financiers consolidés ont été établis en bonne et due forme, en tenant compte des limites raisonnables de l'importance relative, et incorporent l'ensemble des estimations nécessaires, fondées sur le meilleur jugement de la direction et les autres données disponibles. Sauf indication contraire, l'information financière présentée ailleurs dans le rapport annuel est cohérente avec celle des états financiers consolidés.

La direction est responsable de l'établissement et du maintien des contrôles et des procédures de communication de l'information, et du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société manitobaine des alcools et des loteries. La direction a conçu ce contrôle interne, ou a demandé son élaboration sous sa supervision, afin de fournir une assurance raisonnable concernant la fiabilité de l'information financière et la préparation des états financiers à des fins externes conformément aux Normes internationales d'information financière.

La direction maintient un contrôle interne pour donner une assurance raisonnable de la fiabilité et de l'exactitude de l'information financière et pour protéger adéquatement les actifs de la Société manitobaine des alcools et des loteries. Le cabinet Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L. a examiné, dans le cadre de l'audit des états financiers, le contrôle interne de la Manitoba Lotteries dans la mesure où il le jugeait nécessaire et a communiqué ses constatations à la direction et au conseil d'administration.

La responsabilité d'Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L. est d'indiquer, en toute indépendance, si les états financiers consolidés sont présentés fidèlement et conformément aux Normes internationales d'information financière. Le rapport des auditeurs indépendants décrit la portée de l'audit et inclut l'opinion des auditeurs.

Le comité d'audit et de gestion du risque, du conseil d'administration, rencontre la direction et Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L. pour s'assurer que chaque groupe s'est acquitté adéquatement de ses responsabilités respectives et pour examiner les états financiers consolidés avant de les approuver. Le conseil d'administration a examiné et approuvé les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 mars 2015.

John Stinson

Chef des services financiers

Tracy Graham

Chef des services financiers

Rapport des auditeurs indépendants

Au conseil d'administration de la

Société manitobaine des alcools et des loteries

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la **Société manitobaine des alcools et des loteries**, qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 mars 2015, et les états consolidés du résultat net, du résultat étendu, des capitaux propres et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.


Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement des auditeurs, et notamment de leur évaluation des

risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, les auditeurs prennent en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société manitobaine des alcools et des loteries au 31 mars 2015, ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux Normes internationales d'information financière.



Comptables agréés
Winnipeg, Canada
Le 10 juin 2015

Les états financiers consolidés et leurs notes afférentes sont disponibles dans la version anglaise du Rapport annuel de la Société manitobaine des alcools et des loteries. Vous trouverez incluse ci-dessus une copie traduite du rapport de la direction et du rapport du vérificateur à titre d'information.